



DELIBERATION N°2024/13/MJI DU 06 AVRIL 2024 PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE MTSANGAMOUI POUR LE GRAND DEFI ECOLOGIQUE

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 16

De votants : 16

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 24 mars 2024

Présents :

ALIDINA ASSANI CHAKA, SOILIH ANSUMATI, ALI BACARI CHARAFINA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, BOURA MCOLO VITA, HEDJA KOURAICHIA, IBRAHIMA SAID MAANRIFA, ABDALLAH MAMALI, AHMED SAID, NOUDJOUR MADI ASSANI, MADI MARI DAROUJECHI, SOUFFOU ZAIN-YA, MBAE LADHATI, ADAM TOILIHATI, MDALLAH ANLAMATI, AYOUBA ANLI

Absents :

SAINDOU MOHAMADI, SOUFFOU ABDALLAH, SAID MADI ZAINA, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSENI, SIAKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINAT, MROIVILI AMINA, VITA SOIDIKI, OUMARI RADHIA, MADI MOITSOUMOU,

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **SOUFFOU ZAIN-YA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Depuis plusieurs années, la commune de M'tsangamouji essaye de s'engager dans des actions afin de réduire sa consommation d'énergie fossile. De nombreux bâtiments publics ont été rénovés pour réduire leurs consommations, 1/3 des lampadaires solaires ont été remplacés en solaire autonome, des véhicules électriques ont été acquis pour le service technique et pour 2024 la commune a pour objectif de produire elle-même son énergie photovoltaïque pour le fonctionnement de l'hôtel de ville.

La commune de M'tsangamouji a donc adhéré au réseau des « élus pour agir » qui rassemble des élus engagés pour la transition écologique. Ce réseau permet des échanges d'expériences et une veille sur l'actualité sur ce domaine-là.

Un rendez-vous nommé « Le Grand Défi Ecologique » est prévu le 3 et 4 Avril 2024 aux Havre, pour échanger avec les élus de ce réseau mais également les acteurs de l'Etat.



Afin d'être représenté dans ce rendez-vous, il est donc demandé au conseil municipal de désigner un représentant pour « Le Grand Défi Ecologique » aux Havre, le 3 et 4 Avril.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- 1) De désigner Monsieur SOUFFOU Abdallah, 1^{er} Adjoint au Maire en charge de l'administration et du développement durable, pour représenter la commune de M'tsangamouji pour « Le Grand Défi Ecologique » aux Havre, le 3 et 4 Avril.
- 2) Et d'autoriser Le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Maire certifie que le compte rendu de séance sera affiché à la Mairie

Fait et délibéré, le 06 avril 2024

Pour extrait conforme

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 13/04/2024
Qualité : Maire